

Intérêt de l'évaluation des risques dans les systèmes de management de la santé-sécurité au travail.

Ouaz M, Haddar M

Service de médecine du travail, EPH de Rouiba

1-Introduction

Le service de médecine du travail est interpellé en tant que partie intéressée d'une part et en tant que prestataire de service dans la prise en charge des personnels dans le cadre de conventions signées avec ces entreprises. Le médecin du travail, interlocuteur incontournable en matière de santé au travail, est impliqué de fait dans ce processus de mise en place des SMSST par sa position de conseiller technique de la CHS et de la direction.

Se projetant dans la perspective d'une collaboration et de l'implication du service de médecine du travail dans ce processus, il a été retenu comme axe de travail de recherche, l'identification des systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail, mis en place au niveau de certaines entreprises conventionnées avec le service de médecine du travail et l'évaluation de la démarche de mise en place de ces systèmes de management de la santé.

Quels sont les facteurs de succès de ces démarches ? Les analystes s'accordent à rapporter que les facteurs de succès de ces démarches résident dans l'engagement de la direction, la compatibilité réglementaire, l'existence d'une culture « sécurité » (chabane. S, 2000) (1), l'implication effective du personnel, la rigueur et la transparence, la communication interne et externe.

Les auteurs s'accordent à dire que la mise en place d'un système de management de la santé et sécurité au travail, en continuité des systèmes de management de la qualité et de l'environnement (2), donne des résultats sont plutôt positifs parce que la démarche d'amélioration continue, logique avec toutes ses composantes ne peut que séduire pour optimiser la maîtrise du système. ils rapportent également que la mise en œuvre en a été aisée et simplifiée car, elle a bénéficié des outils structurants existants (méthodes d'analyse des risques, veille réglementaire, communications, maîtrise documentaire, modes de surveillance et d'audit) (3).

Comment va se faire la transition entre un système où la notion de sécurité est marginalisée, voire absente, à un autre système où cette même notion devient un indicateur de performance de tout manager dans l'entreprise, et dans toutes les fonctions de l'entreprise? (4).

La performance visée par le management de la santé-sécurité au travail est la maîtrise des risques. Cette performance solidement dépendante de la qualité de l'évaluation des risques, élément

L'expérience, encore récente, d'entreprises occidentales, ayant mis en place ces systèmes, semblent aider et encourager ces entreprises algériennes sur la même voie.

La préparation de la mise en place a déjà commencé dans certaines d'entre elles. L'enjeu majeur réside dans la traduction de cet engagement politique en actions concrètes sur le terrain (schwartz, (6). Une évaluation est donc nécessaire pour apprécier le niveau de cohérence de cette volonté affichée et sa déclinaison et application effectives.

2- Objectifs

- Analyser les modalités d'évaluation des risques et leur influence sur la stratégie développée
- Evaluer les écarts entre la stratégie développée à partir de l'évaluation des risques effectuée par l'entreprise et celle issue de l'analyse réalisée dans le cadre de ce travail
- Proposer des recommandations managériales

3- Matériel et méthodes

3-1 Matériel

Les entreprises ont été sélectionnées sur la base des critères suivants :

- Mise en place d'un système de management de la santé et sécurité au travail.
 - Appartenance à des secteurs d'activité différents (secteur du BTP, de la chimie, et des industries mécaniques)
 - Taille de l'entreprise (effectif supérieur à 100 personnes).
- (Entreprises conventionnées avec le service de médecine du travail)

Les deux entreprises de rénovation mécanique et de BTP, ont adopté le même référentiel, OHSAS 18001 (7).

L'entreprise de production de détergents, appartenant à un groupe multinational, a adopté le référentiel « maison », construit à partir des exigences et normes internationales en matière de santé et sécurité au travail, et des spécificités de l'entreprise.

Les entreprises ont été décomposées en unités de travail, 14 unités de travail (entreprise de mécanique), 9 unités de travail (entreprise de détergents) et 6 unités de travail (entreprise de BTP).

3-2 Méthode

Il s'agit d'une méthode classique (identification, hiérarchisation, plans d'actions, (INRS) (8, 9, 10). La Cotation du niveau de risque s'est basée sur la fréquence d'occurrence et la gravité.

Elle comporte une liste de risques élaborée, avec la possibilité d'inclure d'autres risques non mentionnés ; elle présente des

similitudes avec les méthodes utilisées par les entreprises (matrices de risques, AMDE, HAZOP), ce qui donne la possibilité de comparer les profils de risques.

3- Résultats

Les résultats de l'analyse de ce travail ont permis non seulement d'identifier les risques, mais aussi d'apprécier leur fréquence et leur acuité dans les différentes unités recensées dans les trois entreprises.

Entreprise de rénovation mécanique : il est remarqué l'importance de la manutention manuelle, l'exposition aux huiles minérales et hydrocarbures, ainsi que les facteurs de risque liés à l'organisation du travail et au non-respect des principes ergonomiques (éclairage, bruit, climat,)

Au niveau de l'entreprise de production de détergents, le danger des produits chimiques est réel, notamment au dépôtage des matières premières (soude caustique, hypochlorite de sodium concentrées et formaldéhyde), et préparation des mélanges, suivis de l'importance des risques liés à l'organisation du travail, tels que la manutention manuelle, les gestes répétitifs, l'inadaptation des outils de production aux caractéristiques réelles des opérateurs (âge, expérience...), et surtout les conditions inadaptées de stockage des produits chimiques qui constituent une préoccupation majeure car il n'y a pas de plan de stockage.

Les conséquences sont des difficultés de réalisation des tâches, un encombrement des lieux de travail, un blocage des lieux de circulation et des issues de secours avec risque d'accidents graves.

Pour l'entreprise de BTP, les accidents du travail occupent une place prépondérante du fait de la nature de l'activité et des circonstances d'exposition. Le dispositif de production est vétuste, les matériels et outils en mauvais état, l'environnement de travail défavorable.

Les risques de maladies à effet cumulatif sont dominés par la silicose et la surdit  professionnelle (sable, ciment, à tous les postes, surtout usine de préfabrication et centrale de béton. Il existe également des risques d'affections respiratoires et cutanées à cause des agents irritants et allergisants, des huiles minérales de décoffrage, du ciment et sable.

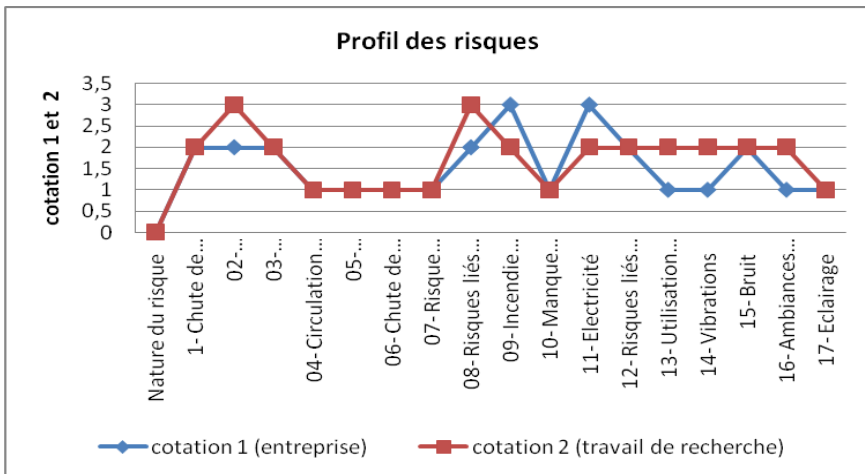
4-Comparaison des profils de risque

Les matrices de gestion des risques issues de ce travail, se recoupent et complètent celles effectuées par les entreprises, conférant aux analyses un caractère exhaustif et parachevé.

Tableau 1-Comparaison des profils de risques (cotation 01 correspondant à celle de l'entreprise, cotation 02 à celle du travail de recherche): entreprise de mécanique

N°	Nature du risque	Cotation 01	Cotation 02
01	Chute de plain pied	2 Risque à surveiller	2 Risque à surveiller
02	Manutention manuelle	2 Risque à surveiller	3 Risque prioritaire
03	Manutention mécanique	2 Risque à surveiller	2 Risque à surveiller
04	Circulation dans l'entreprise	1 Risque acceptable	1 Risque acceptable
05	Effondrements et chute d'objets	1 Risque acceptable	1 Risque acceptable
06	Chute de hauteur	1 Risque acceptable	1 Risque acceptable
07	Risque routier	1 Risque acceptable	1 Risque acceptable
08	Risques liés aux produits, émissions, déchets	2 Risques à surveiller	3 Risque prioritaire
09	Incendie explosion	3 Risque prioritaire	2 Risque à surveiller
10	Manque d'hygiène	1 Risque acceptable	1 Risque acceptable
11	Electricité	3 Risque prioritaire	2 Risque à surveiller
12	Risques liés aux machines, outils	2 Risque à surveiller	2 Risque à surveiller
13	Utilisation d'écrans	1 Risque acceptable	2 Risque à surveiller
14	Vibrations	1 Risque acceptable	2 Risque à surveiller
15	Bruit	2 Risque à surveiller	2 Risque à surveiller
16	Ambiances climatiques	1 Risque acceptable	2 Risque à surveiller
17	Eclairage	1 Risque acceptable	1 Risque acceptable

Figure 1-Comparaison des cotations de niveau de risques entre l'évaluation de l'entreprise et celle du travail de recherche



Comparaison des profils de risque : entreprise de détergents et de BTP

Les risques identifiés dans le cadre de ce travail de recherche sont majoritairement absents dans l'évaluation effectuée par l'entreprise. La comparaison des profils de risques n'est pas possible car la nature des risques n'est pas superposable.

5-Discussion

5-1 Analyse méthodologique de l'évaluation des risques

C'est une Méthode classique (INRS, CRAMS, France), regroupant des familles de risques.

Pour chaque item correspondent plusieurs sous items, donnant

lieu à une liste de questions requérant un choix binaire (oui, non), accompagné d'observations et de commentaires.

Elle suggère de compléter la liste par des risques non mentionnés. De plus, elle n'emprisonne pas l'analyste dans une grille rigide, responsable d'une sous-évaluation des risques.

Elle permet une évaluation plus approfondie des risques.

La cotation du niveau de risque est basée sur les critères de fréquence et de gravité, les facteurs aggravants, et le nombre des personnes exposées.

Elle est inspirée de la méthode AMDE ou AMDEC (analyse des modes de défaillances et de leurs effets et criticité), analyse à priori des risques, largement usitée dans les entreprises. Le mode de hiérarchisation des risques, tient compte de la quantification des critères cités permettant de définir les priorités sur lesquelles il faut agir.

Le choix de la méthode d'analyse est motivé par la simplicité d'utilisation, le choix d'une nomenclature de risques étoffée, le caractère ouvert d'inclusion d'autres facteurs de risques et le degré d'adaptation aux modes de production et de fonctionnement des entreprises étudiées. (11)

Les méthodes utilisées (HAZOP (hazard operability) et AMDEC) dans les entreprises, et la méthode utilisée dans le cadre de ce travail de recherche engagent un processus proactif dans la gestion des risques professionnels et autorisent une comparaison des résultats. La qualité de mise en œuvre dépend fortement de la compétence des personnes responsables et conditionne la pertinence des plans d'actions élaborés.

5-2 Synthèse des résultats

Les profils de risques établis par l'analyse comparative des évaluations effectuées par les entreprises et celle réalisée dans le cadre de ce travail, montrent des écarts relatifs aux méthodologies utilisées et aux techniques d'analyse, et ont conditionné les décisions et les choix de mesures adoptées ou envisagées pour la prévention de ces risques.

Le diagnostic initial des situations de travail est l'étape clé de la planification, et l'efficacité du système SST dépend étroitement de la rigueur apportée à la réalisation de cette première étape.

Les programmes de gestion des risques élaborés par les entreprises, engagent beaucoup plus des actions de correction visant à limiter à un niveau acceptable la gravité des conséquences de l'événement redouté, plutôt que des actions de prévention qui ont pour but de diminuer la probabilité de survenance de ces accidents.

5-3 Recommandations

Les recommandations et plans d'actions issus de l'évaluation des risques dans le cadre de ce travail de recherche, et restitués à l'entreprise, prennent en compte aussi bien les actions de correction

que les actions de prévention, dans une démarche d'accompagnement autorisé par ces entreprises (12). Elles ont ciblé particulièrement le management de la démarche de mise en place du SMSST qui doit reposer sur des piliers dont le premier est de mettre la santé-sécurité au travail au premier plan des préoccupations de l'entreprise (13). Cette démarche doit être participative, incluant la formation de l'encadrement et des opérateurs, et leur implication effective dans l'évaluation des risques et la mise en place du système dans sa globalité. (14)

6- Conclusion

L'évaluation des risques a permis de compléter celles réalisées par les entreprises, en étant le plus exhaustif possible, et a dévoilé des risques notamment à effet différé non pris en compte.

Cette complémentarité dans l'analyse a contribué à proposer des pistes d'actions pour le court, moyen et long terme, dans un cadre de restitution, d'échanges et de collaboration mutuels. Il faut insister sur le fait que l'évaluation des risques permettant le diagnostic des situations de travail, est l'étape charnière du processus de mise en œuvre du système. (15).

Bibliographie

- (1)- Chabane. S, 2004 « historique des systèmes de management », IUT- Université de Bordeaux
- (2)- ISO 14001 (International Standard Organization) norme relative au système de management de l'environnement (1996)
- (3) – Gauthey O, X. Bernard, 2004 « Les clés de la santé sécurité au travail, Principes et méthodes de management », AFNOR 2004
- (4)- 30. Gauthey, G. Gibeault, 2004« Santé et sécurité au travail, 100 questions pour comprendre et agir », AFNOR 2004
- (5)- L. A.Voilin, 2008 « L'évaluation des risques professionnels, clef de voûte d'une politique globale de gestion des risques », mémoire de l'école des hautes études en santé publique.
- (6)- Schwartz, « Dossier Santé et Sécurité au Travail, Les enjeux du management »
- (7)- OHSAS 18001 (Occupational Health and Safety Management System), British Standard Institute, édition Française AFNOR
- (8)- « De l'évaluation des risques au management de la santé et de la sécurité au travail » Revue Travail et Sécurité, N° 2. Editions INRS.
- (9)- Evaluation des risques, www.cram-nordpicardie.fr
Evaluation des risques, INRS, ED 840
- (10)- T. Verdel, 2007 « méthodologies d'évaluation globale des risques, applications potentielles en génie civil », école des mines, Nancy, 2007.
- (11)- S. Rio, G. Doutré, 2000 « Un système pour manager la sécurité », Face au risque, n° 366, oct. 2000, pp 7-10.
- (12)- Y. B. Brett, 2000 « Sécurité et environnement, même combat», Face au risque, N° 366, oct. 2000, pp 18-21.
- (13)- J. Madaci, « Prévention des risques et stratégie d'entreprise : vers une meilleure intégration », SMT N°142, pp 11-13.